ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mercredi 3 mai 1899 (13 floréal An 107 de la République), 123e jour de l'année, 45e du printemps.

Lever du soleil : 4 h. 39. Coucher 7 h. 15.

Mairie. — Le Maire ou l'un des adjoints reçoit à l'Hôtel de Ville, de 3 à 5 heures.

Bains municipaux. — Rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 25. Fermés à 8 h.

Laboratoire municipal. — A l'ancien Collège. Ouvert tous les jours, pour les analyses, s'adresser au secrétariat de la mairie.

Justice de paix (cantons Est et Ouest. — Audience des affaires civiles, à 9 h. 1/2.

Justice de Paix (canton Nord). — Audience des affaires civiles, à 2 heures.

Bibliothèque, collections d'échantillons et dessins artistiques, à l'école nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 9 h. à midi, de 2 h. 1/2 à 5 h. 1/2, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

Cours publics : Langue anglaise, garçons, première année, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir ; jeunes filles, 1re, 2e et 3e années, de 6 h. à 7 h. 1/2 du soir.

Langue allemande, 1er cours, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir.

Comptabilité et arithmétique commerciales cours préparatoire de 2e année, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir.

Tous ces cours ont lieu à l'immeuble Pierre Catteau.

Légitimus et Pastre à Roubaix

Conférence au Théâtre. — Superbe manifestation socialiste

C'est devant plus de trois mille personnes que s'est faite, lundi soir 1er mai, la réunion publique organisée par le Parti Ouvrier au théâtre de la rue Archimède. La salle rappelait les jours de fièvre électorale et l'on y sentait passer comme un frisson qui électrisait.

Les chants socialistes animent les travailleurs réunis, et, quand les députés Légitimus et Pastre, accompagnés du citoyen Emile Moreau, ancien député, et de presque tous les membres de la municipalité socialiste, font leur entrée sur la scène, des acclamations unanimes retentissent pendant plusieurs minutes.

Discours du citoyen Moreau

L'ancien député Moreau, qui a conservé les sympathies de tous les socialistes roubaisiens, prend le premier la parole. Il parle des 1er Mai qui ont été faits à Roubaix et regrette que la pression patronale ait été tellement forte que la section roubaisienne ait cru, dans l'intérêt des travailleurs, devoir remettre au dimanche 7 mai la fête internationale du travail.

Cette odieuse pression patronale, dit l'orateur finira bien par jouer un mauvais tour à ceux qui s'en servent. Ce n'est pas sans colère que les ouvriers la subissent. Et maintenant qu'ils voient qu'elle n'a servi qu'à les rendre plus malheureux encore, maintenant qu'ils voient ce que valent les promesses de ceux qui n'ont été élus que grâce à elle et à tous les moyens de fraude et de corruption, la révolte commence à germer dans leurs cœurs.

Le citoyen Moreau parle des élections municipales prochaines et dit qu'avec un peu de travail de la part des socialistes roubaisiens, et les circonstances les aidant, ils peuvent dès à présent escompter le succès pour l'année prochaine.

L'orateur termine au milieu des acclamations en soumettant un ordre du jour dont nous donnons lecture plus loin.

Discours du citoyen Pastre

Le député socialiste a parlé pendant une heure et demie, il a fait un discours qui a produit une impression profonde sur l'auditoire.

C'est la première fois que les roubaisiens avaient le plaisir de l'entendre et ils ne lui ont pas ménagé les applaudissements.

L'orateur a parlé du 1er mai et de la signification de cette fête. Il a rappelé l'immortel congrès de 1889 qui l'avait décidée. Après avoir rendu hommage à Guesde — dont les socialistes actuels sont presque tous les élèves, dit-il, — il parle de la politique générale.

Sur la fin de son discours, que bien à regret nous ne pouvons reproduire, un jeune démocrate chrétien, Louis Vanhauter, employé de bureau au *Journal de Roubaix*, demande la parole. Elle lui est accordée après que le citoyen Pastre a fini de parler.

Un contradicteur

Le démocrate chrétien ne dit rien de nouveau. Il répète les quelques clichés que maintes fois nous avons entendus dans les réunions par ses amis.

« Le socialisme n'améliorera pas le sort des ouvriers. Il n'y a que la démocratie chrétienne qui fera cela. »

Il termine en « demandant » si on a quelque chose à reprocher à l'abbé Lemire et aussi par une attaque toute personnelle et absolument déplacée contre le citoyen Moreau.

Naturellement, le démocrate a été quelque peu houspillé par l'assistance. Les rédacteurs des journaux réactionnaires, assis à la table de la presse, ricanaient de la chose, blaguant la liberté de contradiction chez les socialistes, parce que M. Vanhouter n'avait pu raconter son « boniment » tout au long, sans être interrompu.

Nous ferons bonnement remarquer à nos confrères que les bourgeois bien éduqués dont ils soutiennent la politique sont bien moins endurants que les socialistes. Un jour, dans une réunion à l'Hippodrome où M. Eugène Motte parlait, un pauvre diable, qui avait le malheur de ressembler physiquement à celui qui écrit ces lignes, fut presque assommé pour avoir fait une simple interruption. Et c'est toujours ainsi que les choses se passent chez les adversaires du Parti ouvrier.

Ah ! oui, que ceux-là sont pour la liberté. Il n'y a que les socialistes qui craignent la liberté dans la discussion.

N'est-ce pas MM. Pascal et Robichez?

Discours de Légitimus

Avant que «le député nègre» ne prenne la parole, le citoyen Pastre fait une réplique vigoureuse au démocrate chrétien.

Il démontre la contradiction qui existe entre les paroles et les actes des gens de son parti qui, à Roubaix, aussi bien qu'ailleurs, déclament leur amour pour l'ouvrier et font voter pour les patrons ennemis de toutes réformes en faveur des travailleurs.

Après l'exécution du discours (?) du démocrate chrétien, Légitimus apparait à la tribune. Pendant quelques minutes une ovation indescriptible lui est faite, des cris de : Vive l'Internationale éclatent partout.

Le « député nègre » a fait un de ces discours comme on n'entend guère. Les journaux réactionnaires disent qu'il s'exprime en un français élégant et avec une grande facilité ». Le fait est vrai, mais il faut ajouter que Légitimus dit des choses qui dénotent une élévation de pensées peu ordinaire.

Après avoir parlé des progrès du socialisme aux Antilles, l'orateur se servant des arguments employés par le démocrate chrétien qui avait pris la parole, fustige comme il le convient ces ennemis de l'ouvrier.

— Si Christ, dit-il, dont vous invoquez parfois le nom, revenait, il serait parmi nous pour la défense des pauvres contre les riches.

Et c'est à coup de matraque qu'il chasserait les prêtres qui ne se servent de l'influence qu'ils ont que pour assujetir et conserver toujours et par tous les moyens les ouvriers sous la férule de l'exploitation patronale.

Le citoyen Légitimus parle de l'échec de Guesde qui a produit partout une tristesse profonde. Mais cet échec n'est que momentané, dit-il, et bientôt les électeurs roubaisiens se ressaisiront. S'ils ne le faisaient, s'ils ne renvoyaient à la Chambre le fondateur du Parti ouvrier, les nègres de la Guadeloupe, venus maintenant au socialisme, en feraient leur sénateur.

Sur cette phrase, reproduite bien imparfaitement, que le « nègre » quitte la tribune aux applaudissements unanimes et répétés de toute la salle.

L'ordre du jour. — La sortie

Le président met alors aux voix l'ordre du jour suivant proposé par le citoyen Emile Moreau.

A l'occasion du 1er Mai, les « nègres blancs » de l'industrie roubaisienne réunis au nombre de 3000 au théâtre de Roubaix envoient à leurs frères noirs des Antilles, l'expression de leurs sentiments de solidarité et s'engagent avec eux à poursuivre ardemment l'œuvre d'affranchissement du prolétariat universel et de la grande pacification humanitaire, qui supprimera les classes, les frontières, les castes et les distinctions de race.

Cet ordre du jour est voté à l'unanimité.

La salle se vide lentement aux accents de l'*Internationale* chantée par les assistants. Un groupe de deux ou trois cents citoyens reconduit les citoyens Légitimus et Pastre à la gare.

La réunion s'est terminée à 11 h. heures 1/2.

Parti ouvrier, section roubaisienne. — *Assemblée générale.* — La section roubaisienne se réunira en assemblée générale, le mercredi 3 mai, à 8 h. 1/2 du soir, au local « La Paix ».

Ordre du jour très important.

Comité exécutif. — Le comité exécutif se réunira ce soir à 8 h. 1/2, estaminet Catrice, Grande-Rue.

Urgence.

Un enfant dans le canal. — Emile Desfontaines, âgé de 8 ans, en jouant avec ses camarades au bord du canal, quai de Calais, a fait une chute dans l'eau.

Heureusement pour le jeune étourdi, que M. Florimond Stekeltorum, se jeta à son secours et parvint à le retirer sain et sauf; après l'avoir rappelé à la vie, il le mena chez ses parents, rue Darbo.

La ligne de Roubaix-Wattrelos à Herseaux. — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est lundi matin qu'a eu lieu la mise en service de la nouvelle ligne de chemin de fer reliant Herseaux (Belgique) à Roubaix-Wattrelos, par Wattrelos.

Le premier train est parti d'Herseaux à 7h. 52 arrivant en gare de Wattrelos à 8 h. 02.

Quelques curieux qu'on peut évaluer à 200 et environ une cinquantaine de voyageurs ont assisté à cette ouverture.

Les sociétés qui naissent. — Par arrêté préfectoral, en date du 28 avril, la société musicale dite « Philharmonique des Vingt », *établie chez M. Edouard Delespierre, 63, rue* de Lannoy, a été autorisée à se constituer légalement.

Le président est M. F. Florent ; le directeur, M. H. Mercier.

Le nombre des membres est actuellement de vingt-deux.

— Un arrêté préfectoral en date du 27 avril, autorise la constitution légale de la société dite « Les Vrais Amis du jeu de quilles », comprenant au maximum quarante membres.

Les contraventions. — La police a dressé hier neuf contraventions, toutes pour ivresse.

Une chapelle dévalisée. — Mme Jean Lebœuf, *domiciliée à Wattrelos, hameau du* Grimmonpont, vint hier après-midi, au cimetière, pour faire visite à la tombe de sa fillette.

Elle constata que la porte de la chapelle avait été fracturée et qu'en dehors de divers objets de piété qui avaient disparu, le ou les voleurs, ont enlevé une poupée, souvenir des jeux de la petite défunte, qui était dans la chapelle.

Plainte a été déposée au 5me commissariat.

Rencontre de tramways. — Hier matin vers onze heures, le tramway du Pile descendait rue de la Gare derrière le tramway de Lannoy, lorsqu'arrivé en face du café Moderne, le frein du dernier tramway n'étant pas assez serré, le car vint buter contre l'autre qui stationnait dans l'aiguille.

Le choc a fait quelques dégâts tout matériels, heureusement, bris de glace, etc.

Outrages à agents et ivresse. — Albert Philippron, âgé de 26 ans, employé, demeurant rue des Arts, a été écroué au poste du 3e arrondissement pour ivresse et outrages à agents.

Un incident d'usine. — A la Société anonyme de la filature, ancien établissement Henri Delattre, 18, rue du Cusoir, quelques ouvriers rattacheurs voulurent prendre un congé lundi après-midi, et ne vinrent pas travailler.

Hier matin, on leur infligea une amende d'une demi-journée de travail. Quelques-uns d'entre eux acceptèrent, d'autres refusèrent et quittèrent l'atelier.

L'incident sera clos ce matin sans suite croyons-nous.

Les rentes des travailleurs. — Un accident est survenu le 1er mai, à six heures du soir, à la Société anonyme de Peignage, rue du Collège, 212, au nommé Renard François, 50 ans, balayeur, boulevard Gambetta, 208.

Cet ouvrier a eu la main prise entre une tôle et un échardonneur.

La blessure consiste en plaies contuses des trois premiers doigts de la main gauche.

La guérison exigera un repos de 15 jours, d'après le docteur Druesne.

Un accident est survenu le 2 mai à 8 heures du matin, chez MM. Motte-Bossut, fils, filateurs, boulevard Gambetta, 62, au nommé Assez, Edouard, 29 ans, fileur, rue du Tilleul, cour Roussel.

Par suite de la rupture d'une courroie de renvideur, cet ouvrier a reçu une assez grave blessure qui consiste en une plaie contuse considérable de la joue gauche un repos d'environ 15 jours sera nécessaire d'après le Docteur Picquet.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX

du 1er Mai 1899

Fernande Demoor, boulevard de Strasbourg, 52. — Alice Duforest, rue des Fondeurs, cour Carré Houzé, 4. — Amélie Dilaisieux, rue des Halles, 18. — Arthur Vraux, boulevard de Cambrai. — Fernande Louwarde, boulevard de Cambrai. — Marie Tiberghien, rue des Longues-Haies, 164. — Louis Toulemonde, rue du Pays, 30. — Eugène Delespaul, rue de l'Ommelet, impasse Mullier, 6. — Jeanne Neetens, rue du Tilleul, impasse Saint-Louis, 38.

DÉCÈS. — Jeanne Gilmé, 10 mois, rue Magenta, 7. — Alfred Rogier, 61 ans, rue Pellart, 47. — Florine Dupille, 72 ans, rue Saint-Antoine, 24. — Marie Decuyper, 28 ans, rue Delattre, 15. — Marie Brice, 18 ans, rue Blanchemaille. — Philomène Vanmauris, 33 ans, rue Blanchemaille. — Lucie Couvleux, 33 ans, rue du Pile, cour Bonte.

TOURCOING

Extradition. — Les gendarmes de Bruxelles ont remis hier soir aux gendarmes de Tourcoing, un employé de commerce nommé Jean Ballard, âgé de 33 ans, né à Alais (Gard). Il a été arrêté à Bruxelles et était réclamé par le parquet de Cambrai pour s'être rendu coupable d'abus de confiance.

Accident dans la rue. — M. Augustin Ballot, 35 ans, demeurant à Roncq, rue de Lille, exerçant la profession de charpentier, en montant sur une voiture dans la rue de Roncq a fait une chute et est tombé sur le marchepied de la voiture se faisant des contusions au genou gauche.

M. le docteur Galissot, de Roncq, l'a fait admettre d'urgence à l'Hôpital-Civil.

Rentes des travailleurs. — M. Henri Noffe, 48 ans, demeurant rue de la Croix Rouge, maçon au service de M. Augustier, fils, entrepreneur de maçonnerie, a fait une chute d'une hauteur de cinq mètres et s'est fracturé une côte.

M. le docteur Vanneufville qui lui a donné des soins a déclaré que l'incapacité de travail serait assez longue.

L'accident s'est produit à la nouvelle fabrique en construction, Alphonse Six, à l'Epinette.

— M. Jules Herman, 16 ans, demeurant rue Achille Testelin, ouvrier batteur à l'établissement J.-L. Jacquart, filateur de coton, rue de la Croix-Rouge, a eu la main droite comprimée entre les rouleaux d'un batteur.

M. le docteur Vanneufville a constaté une plaie de la face dorsale.

L'incapacité de travail sera de six semaines environ.

M. Arthur Demeline, 23 ans, charpentier, demeurant à Mouscron et travaillant pour le *compte de M. Carissimo, entrepreneur de* charpentes, rue Nationale, en descendant de l'embrasure d'une fenêtre, s'est foulé la cheville du pied gauche et s'est fait une entorse.

M. le docteur Bernard a prescrit un repos de 7 à 8 jours.

Excitation de mineures à la débauche. — Depuis quelque temps, la police était au courant d'une affaire de mœurs qui s'est déroulée dans la rue Winoc-Chocquel.

La servante de l'établissement était rentrée en retard, il y a quelques jours — il était deux heures du matin — et on ne voulut pas lui ouvrir.

Ne sachant où aller coucher à cette heure, elle se présenta au poste de police.

Les agents la questionnèrent, elle finit par déclarer que dans la maison de sa patronne, des actes immoraux se produisaient journellement.

En effet, après une enquête de la police, on acquit la certitude que cette fille avait dit vrai.

Plusieurs jeunes filles, âgées de moins de seize ans, étaient victimes de la lubricité des clients habituels de la maison.

On dit même en ville et ceci, sous toutes réserves qu'une jeune fille serait à ce moment à l'Hôpital-civil, atteinte d'une maladie contractée dans cette maison.

Tentative de suicide. — Un pompier caserné A. D. s'était amusé Dimanche avec des parents au sujet du baptême d'un enfant à son frère.

Hier matin encore il se trouvait avec son frère dans un estaminet de la rue du Haze, à l'enseigne « à la Cantinière ». Une discussion s'engagea entre eux. au sujet d'affaires de famille bref, ils quittèrent l'estaminet et se dirigèrent en passant le long du chemin de halage.

A un certain moment la discussion s'envenima entre les deux frères, et dans un accès de folie. A, D, se jeta dans le canal.

Il en a été quitte pour un bain froid, un garçon boucher, dont nous regrettons de ne pas connaître le nom le retira, avant que l'asphixie ne se soit produite.

Arrestation. — Un nommé G. Duquesne, 31 ans, demeurant à Tourcoing, a été arrêté dans la journée d'hier dans la rue de la Blanche-Porte, pour coups aux agents et ivresse manifeste.

Les rentes des travailleurs. — M. Jules Pourcelles, 45 ans, demeurant à Tourcoing, rue de la Croix-Blanche, fileur à l'établissement Legrand et Cie, filateur de coton, rue d'Austerlitz, est tombé en descendant l'escalier, il s'est fait une luxation du coude.

M. Duquenoy, docteur, a prescrit un repos d'une quinzaine de jours.

LYS-LES-LANNOY. — **Grave accident.** — Lundi soir, un accident s'est produit au hameau de la Justice. Un ouvrier de filature, Louis Debrœucq, employé chez M. Boutemy, à Lannoy, en montant se coucher est tombé dans l'escalier.

Il s'est fait une grave blessure à la tête. Le médecin appelé n'a pu se prononcer sur son état qu'il considère comme très grave.

ETAT CIVIL DE TOURCOING

du 1er mai 1899

NAISSANCES. — Henri Vergote, rue d'Isly. — Désiré Goese, sentier de Roncq. — Jules Ingels, rue du Brun Pain. — Alphonse Dhayer, rue de la Latte. — Georges Crare, rue de la Malsence. — René Lecomte, rue de la Cité. — Louis Dumortier, rue de Calais. — André Petit, rue de Varsovie. — Henri Flipo, rue de la Prairie.

DÉCÈS. — Raymonde Aisper, 2 ans, rue du Labyrinthe, 28. — Marthe Henno, 14 mois, rue de Creil, 1. — Albert Dessauvages, 19 mois, rue du Château, cour du Bœuf d'or, 4.

LILLE

L'Union Française de la Jeunesse. — La 1re audition des chefs d'œuvres du théâtre français, organisée par l'Union française de la jeunesse, pour l'instruction des ouvriers, publique et gratuite, aura lieu samedi 6 mai, à 8 heures 1/2 du soir, dans la grande salle de l'école de la rue Fabricy. On jouera « Les Femmes Savantes », comédie de Molière, interprétée par les élèves du Conservatoire et du cours de diction, professée par M. L. Carpentier.

La représentation sera précédée d'une « Causerie sur Molière », par M. Harter, professeur de rhétorique au Lycée de Tourcoing.

Accidents. — Un ouvrier de 49 ans, Charles Boone, demeurant rue Balzac, travaillait dimanche matin, dans le chantier de M. Roum, entrepreneur, à quatre mètres au-dessus du sol, quand soudain il perdit l'équilibre.

Relevé, Charles Boone, qui s'était dans sa chute, assez grièvement blessé au côté gauche, a été transporté à la Charité.

— Dimanche, vers huit heures et demie du soir, un jeune garçon de 13 ans, Edmond Lourbry, demeurant rue des Stations, 52, a été renversé, rue Mercier, par un vélocipédiste, M. Alexandre Couplet, tapissier, rue Tournant.

La machine a passé sur la poitrine du jeune garçon, et M. le docteur Gosselet, qui l'a visité, craint des lésions internes. Le blessé a été conduit à son domicile.

Ecole subdivisionnaire d'instruction. — Dimanche prochain 7 mai, école de compagnie, pour MM. les officiers de réserve et de l'armée territoriale faisant partie de l'école d'instruction de Lille. Cet exercice pratique aura lieu sur le champ de Mars, à 8 heures précises du matin.

Société des sciences. — Des cartes d'entrée pour la séance solennelle de distribution des prix du dimanche 7 mai sont envoyées aux personnes qui en font la demande, par écrit à secrétaire-générale de la société, rue Solferino, 220.

Les Anciens militaires. — Le tirage de la tombola de l'association fraternelle des anciens militaires ayant fait campagne qui devait avoir lieu le 30 avril, est reporté à une date ultérieure,

Cette société vient de recevoir deux lots des ministres de la marine et des beaux-arts.

Concours de chiens ratiers. — Le *Bull Terrier Lillois*, 200, rue Gambetta, organise pour dimanche prochain 7 mai un grand concours de chiens ratiers, en deux catégories.

Il y aura 100 francs de prix garantis.

La mise est fixée à 3 fr.

Les prix seront répartis comme suit dans chaque catégorie ;

1er prix, 20 fr. et un diplome; 2e prix, 15 fr.; 3e prix, 10 fr.; 4e prix, 5 fr.; 5e prix, un diplome.

On commencera à 4 heures précises.

Une magnifique médaille d'argent offerte par la Ville de Lille à titre d'encouragement sera décernée au vainqueur du championnat.

LE NORD

SYNDICATS DES MINEURS DU NORD

Dans un de *nos derniers numéros*, nous avons fait paraître le compte-rendu de la réunion du syndicat des mineurs du Nord, tenu à Dorignies, le dimanche 16 avril dernier.

C'est par erreur et par suite d'une interprétation inexacte que nous avons en terminant annoncé que M. Pouey, avocat à la cour d'appel devait s'occuper des intérêts privés des syndiqués.

M. Pouey n'a, en réalité, ainsi que le comportait sa conférence, expliqué que le plan général et l'utilité du syndicat au point de vue social sans toucher à la question dont parlait notre correspondant.

Nous tenons à rectifier cette erreur dès à présent pour éviter tout malentendu à cet égard et nous prions nos lecteurs de tenir pour non avenue la communication faite à ce sujet dans notre numéro de dimanche.

AUX MINES DE L'ESCARPELLE

Des agents de cette Compagnie, pour la fosse de Courcelles-lez-Lens, font la « retape » aux ouvriers dans tous les centres miniers. On leur promet monts et merveilles pour tâcher de garnir un peu les corons inhabités de la commune.

Si les corons sont vides, si les ouvriers partent, ce n'est assurément pas parce que les salaires sont trop élevés ! N'est-il pas vrai, M. l'ingénieur ?

PAS-DE-CALAIS

LENS. — **La police des mœurs.** — A diverses reprises, depuis quelque temps nos correspondants lensois avaient consacré à l'insuffisance du service de la police des mœurs à Lens, des articles très énergiques.

Nos plaintes ont été entendues en haut lieu, parait-il, car nous recevons de notre correspondant la note suivante :

M. Courtin, maire de Lens, dans le but de faire disparaître le grand nombre de filles qui garnissent quantité d'estaminets de la ville, vient de prendre l'arrêté suivant, qui est unanimement approuvé.

Article 1er. — Il est interdit aux filles publiques d'établir leur demeure chez un débitant de boissons ou chez un logeur. Il est égalemet défendu aux cabaretiers de les recevoir, sous peine de poursuites.

Les filles sortant de la maison de tolérance *ne pourront résider en ville qu'un an apres* leur sortie.

Art. 2.— Les chefs d'établissements, employant des femmes ou des filles de service étrangères à leur famille, devront désormais exiger d'elles un certificat de bonnes vie et mœurs, soumis à l'agrément du commissaire de police. Ce certificat devra être renouvelé tous les six mois. Maintenant nous croyons savoir que M. Viart, commissaire de police, va appliquer dans toute sa rigueur le susdit arrêté.

Pour les faïenciers. — Nous avons reçu d'un généreux anonyme la somme de 5 francs pour les faïenciers de Saint-Amand-les-Eaux. Nous ferons parvenir cette somme au Syndicat.

Acte de courage. — Mardi, vers 6 h. du soir, la jeune Alphonsine Dangreville, âgée de 5 ans, jouait avec des petites compagnes sur le pont qui traverse le canal rue de Douai lorsque tout à coup en voulant lancer une pierre la fillette tomba à l'eau d'une hauteur de 6 mètres. Un jeune homme Louis Busquet âgé de 16 ans, n'écoutant que son courage se jeta aussitôt dans le canal et fut assez heureux après de grands efforts de ramener saine et sauve sur la berge la malheureuse enfant.

Nous signalons à l'autorité compétente l'acte de courage accompli par le jeune Busquet auquel nous adressons ici nos félicitations.

Ouverture des cours de musique. — Lundi 1er Mai a eu lieu l'ouverture des cours de l'école de musique. Les élèves qui se sont présentés étaient très nombreux, après un examen, certains qui s'étaient fait inscrire pour suivre les cours d'instruments se sont vus renvoyer dans les classes de solfège.

Le comité de direction de l'école a décidé que les élèves étrangers à la ville paieraient une redevance annuelle fixée pour ceux fréquentant les cours d'instruments à 50 francs et pour ceux suivant les classes de solfège à trente francs. Ces sommes pourront être payées par les conseillers municipaux qui sauront nous le croyons imposer cette dépense *relativement minime* et que pourront solliciter certains de leurs concitoyens.

HORRIBLE ACCIDENT
A BARLIN

Le 1er mai, vers 4 heures du matin, le porion d'about de la fosse numéro 5, nommé Waringhem, âgé de 50 ans, décalait les griffes de la cage pour procéder à la descente des ouvriers quand tout à coup il perdit l'équilibre et fut précipité au fond du puits.

Le malheureux fut littéralement déchiqueté.

On retrouva des lambeaux absolument *méconnaissables* de son corps accrochés sur les parois du puits.

Comme la cage se trouvait dans le fond au moment de l'accident, on la remonta au jour. Les morceaux de chair ensanglantés, les débris de cervelle qu'elle contenait, offraient un aspect absolument horrible.

Les ouvriers épouvantés par ce spectacle terrifiant refusèrent de continuer la descente.

C'est alors que le porion Bultez, aurait, d'après les renseignements que nous recevons, prononcé ces paroles incroyables :

« Voulez-vous descendre ou je vous mets à l'amende ! C'est pour un homme que vous « rebinez ! »

Nous ne voulons pas croire à une pareille sauvagerie, et nous attendons un démenti.

S'il ne nous parvient pas c'est que cette phrase épouvantable a bien été dite, et alors la compagnie n'a plus qu'à envoyer cet individu au Dahomey, où il vivra dans un milieu plus conforme à son caractère.

Un détail navrant. Quand, dans le carreau de la fosse la nouvelle fut connue, les ouvriers, ainsi que c'est l'usage, reportaient leurs lampes à la lampisterie, refusant de travailler ce jour-là.

Comme quelques-uns hésitaient, un des mineurs prit la parole et dit :

« Il ne faut pas descendre, par respect pour *le frère de travail qui vient de périr.* »

Celui qui disait ces mots était Waringhem fils, qui ignorait encore à ce moment, le malheureux, que la victime de l'horrible accident était son propre père.

Grave accident de chemin de fer
à Fouquières-les-Lens

Sur la ligne du chemin de fer de la Compagnie des mines de Courrières, près de la fosse n° 7, sur le territoire de Fouquières, à 250 mètres environ de la halte du chemin de fer du Nord, le nommé Alexandre Déprez, âgé de 21 ans, ouvrier mineur, demeurant à Fouquières-lez-Lens, revenait d'*Hénin-Liétard*, vers 5 heures du soir, le 1er Mai 1899, avec une voiture attelée d'un chien.

En voyant les barrières du chemin de fer ouvertes, il traversa les voies, lorsqu'il fut surpris par une locomotive venant du rivage d'Harnes.

Il fut pris en écharpe et projeté à distance. *Une blessure assez grave à la tête* résulte du choc. On transporta le blessé dans une maison voisine où les docteurs Bailliez et Lourties lui donnèrent les premiers soins et le firent transporter à son domicile dans une voiture d'ambulance des mines.

Les docteurs ont l'espoir de sauver Déprez.

Quant au chien, il a été tué sur le coup et la voiture en miette, on n'a retrouvé que des débris informes.

Une enquête est ouverte. Le fait que la barrière était ouverte nous parait indiquer amplement où sont les responsabilités.

UN DÉSESPÉRÉ

Un homme marié appartenant à une très honorable famille, très sérieux, belle conduite et *excellente instruction*, étant désespéré de ne pas trouver du travail ou emploi quelconque, *malgré ses prétentions* modestes, fait appel aux cœurs généreux et sympathiques de la ville et du dehors.

Il espère beaucoup que son appel sera entendu et qu'il trouvera une personne qui prendra pitié de sa situation actuelle.

Je remercie d'avance les personnes qui voudront bien m'occuper.

Prière aux personnes qui voudront bien prendre ma demande en très grande considération de vouloir écrire aux initiales A B C. 140, bureau restant à St-Maurice.

Un désespéré.

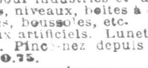

LA VUE
conservée et améliorée

par l'emploi des verres **SILEX-ACHROMATIQUE**

Pince-nez et lunettes nouveaux systèmes ne tombant ni blessant le nez. OPTIQUE, jumelles de théâtre, baromètres, thermomètres pour industries et autres. **Alcomètres, pèses**, niveaux, boites à compas, compte-fils, loupes, boussoles, etc.

Yeux artificiels. Lunetterie riche et ordinaire. Pince-nez depuis **1,25**. Lunettes depuis **0.75**.

A *L'OPTOMÈTRE*, **JOSÈ,** Opticien spécialiste
49, Grande-Rue (Place de la Liberté)
ROUBAIX

POUR RÉCONFORTER VOTRE SANG

ayez soin de prendre, avant chaque repas, un verre de l'excellent apéritif **BANYULS-TRILLES**, soigneusement préparé avec du **vieux vin** de **BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA**.

Il est, d'ailleurs, recommandé chaleureusement par le corps médical.

Demander un **BANYULS-TRILLES, dans tous les Cafés et les bons Estaminets**.

A cause des nombreuses imitations, refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette **BANYULS-TRILLES**. (3)

BOURSE DE LILLE

du 2 Mai

VALEURS	Cours du jour	On offre	On demande
Aniche	18200	18500	18000
Anzin	....	5550	5500
Bruay	00000	42500	42000
Bully	3500	3500	3495
Carvin	1490	1500	1480
Courrières	2400	2400	2350
Douchy	1025	1030	1025
Dourges	.....	22500	22200
Escarpelle	...	780	775
Lens 100e	512	515	510
Liévin	1930	1975	1840
Meurchin	9950	9975	9900
Ostricourt	...	1000	995
Vicoigne	...	23500	22400

Le Gérant, Jean PIOTEIX.

Lille. — Imprimerie de l'Egalité.
28, Rue de Fives, 28.

FEUILLETON DU 4 MAI. — N° 35

XXIV

Espions et Basiles

En lisant ces lignes, le tic nerveux de la dévote prenait une intensité fantastique. Ainsi, *non* content d'oser aimer la fiancée de son fils, il ridiculisait ce fils adoré; et c'était ainsi peut-être qu'il en parlait avec Marie-Rose.

Rien dans cette lettre, pas la moindre histoire de femme, pas le plus léger indice pour reconstituer son passé. Il ne parlait ni de franc-maçonnerie, ni de Commune, ni d'Internationale, car madame de Fraissac, comme la plupart des menteurs, avait fini par croire à ses mensonges tant de fois répétés.

Donc, la mère de René était venue raconter au père Taupin le mince résultat obtenu par ces huit jours de démarches, d'espionnage et d'intrigues.

Et le père Taupin venait justement d'apprendre de ses novices qu'ils avaient aperçu mademoiselle de Montal et le jeune professeur, seuls, à neuf heures du matin, dans le bois de la Feuillée. Mais il ne dit pas à madame de Fraissac avec qui se trouvait le professeur il *lui conta seulement que le jeune* Berthier avait été surpris le matin même en conversation criminelle avec une femme dans un bois de sapins.

— Une femme de la ville ? s'écria madame de Fraissac, qui rayonna.

— Je ne le crois pas, répondit le jésuite. Plutôt que de laisser planer des soupçons sur une femme de Valbrénon, il vaut mieux laisser croire que cette personne est une étrangère. Enfin, ne parlez pas d'une forêt de sapins. Il est préférable de laisser entendre que cette aventure s'est passée au bois de la Presle. Il importe que cette histoire parvienne le plus tôt possible aux oreilles de M. Montal et de sa fille.

— Fiez-vous à moi, répondit l'intrigante dont l'imagination commença à travailler sur ce nouveau thème.

Madame de Fraissac, en sortant du parloir des jésuites, se croisa avec madame Montal, qui y entrait.

Ce parloir était une sorte de couloir peu éclairé. Quelques chaises, des bancs le long des murs peints à la colle. Sur ces murs étaient appendues de grossières gravures encadrées de bois noir et représentant des sujets pieux. Dans ce parloir, affecté à la réception des gens du dehors, régnait une pauvreté cénobitique qui contrastait avec le confort de la salle destinée à recevoir les parents des élèves.

Le supérieur fut aussitôt frappé de l'altération du visage de sa pénitente.

— Eh bien! ma chère fille, que se passe-t-il donc de nouveau ?

Elle lui raconta la révolte de Marie-Rose.

— Ah! la situation est encore plus terrible pour votre enfant que vous ne le supposez.

Et il lui conta à son tour la rencontre du matin.

— O mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria madame Montal, est-il possible !... Je ne puis le croire encore... Alors, elle est perdue, déshonorée !

— Le mal est grand, repartit le jésuite; mais peut-être n'est-il pas encore irrémédiable. Il faut l'arracher coûte que coûte à ces deux influences, qui finiraient par détruire la vôtre.

— Hélas ! mon père, c'est déchirant pour le cœur d'une mère : mais c'en est fait, Marie ne m'aime plus, ne m'obéit plus ; je l'ai bien vu tout à l'heure, car elle n'a pas hésité à suivre son père, alors que je lui enjoignais de rester.

Le père Taupin hocha la tête et demeura quelques instants pensif.

— Ne dites pas un mot à qui que ce soit, reprit-il, de la surprise de ce matin. N'en adressez aucun reproche à votre mari ni à votre fille, Pour le moment, ne luttez pas, mais montrez-vous triste. Dites que vous souffrez ; et par le fait, votre santé est réellement bien délicate.

— *Ah !* je ne mentirai pas ; car je souffre beaucoup.

— Le sentiment filial, continua le religieux ne peut s'évanouir en un jour dans le cœur de votre enfant ; autrement ce serait un monstre ; et elle ne peut être arrivée en si peu de temps à ce degré de perversité.

Mme Montal quitta le jésuite un peu réconfortée, mais non consolée.

Si le père Taupin ne mit pas madame Montal au courant de la trame ourdie par madame de Fraissac, c'est qu'il la rangeait parmi les dévotes fanatiques, mais trop nobles et trop naïves pour consentir à jouer un rôle dans une basse intrigue.

XXV

Rupture

Six jours se passèrent. La calomnie faisait souterrainement son chemin. Ce qui lui donnait créance, c'étaient les sorties matinales de Paul. On savait, par la femme qui le logeait, que depuis quelques jours, en, effet, il partait en promenade à *trois ou quatre* heures du matin.

Au reste, l'invention du père Taupin avait été agrémentée par madame de Fraissac d'une foule de détails spécieux, qui rendaient plus évidentes les relations de Paul avec une inconnue.

On l'a dit de tout temps : « Il y a un Dieu pour les amoureux. » Depuis huit jours, les rencontres de Marie-Rose et de Paul avaient été favorisées par un temps splendide.

Chaque fois, ils se retrouvaient avec le même bonheur, la même joie. Cependant cette joie et ce bonheur étaient devenus moins expansifs ; ils se voilaient même de quelque langueur ; car devant ce grand inconnu, l'amour, la vierge a toujours d'inconscients effrois, des réserves pudiques.

Souvent Marie-Rose et Paul, entraînés par leurs recherches botaniques, s'écartaient un peu de M. Montal, qui les suivait à distance, un livre ou un journal à la main.

Un matin, dans leurs pérégrinations, ils arrivèrent à un site fort pittoresque, Au débouché d'un bois épais, ils se trouvèrent soudain sur une plate-forme élevée, complètement découverte, d'où leur apparut un ravissant vallon. Ils contemplèrent un instant le paysage, s'émerveillant des riants et lumineux aspects qui se déroulaient devant eux.

La plate-forme se terminait brusquement par un rocher à pic. Mais, en contre-bas, à quelques pieds au-dessous, se *trouvait une autre plate-forme*, d'où jaillissait une source limpide.

Rose s'avança curieusement au bord de la première terrasse et, s'appuyant à un bouleau flexible, se pencha pour regarder au-dessous.

En apercevant la source; elle poussa un cri de joie, et, se retournant pour faire part à Paul de sa découverte, le pied lui manqua. Elle serait tombée dans le vide si elle ne se fût fort adroitement accrochée au bouleau. Mais le jeune arbre, ployant sous son poids, l'empêchait de reprendre pied.

Paul vit aussitôt le danger ; l'arbre ployant de plus en plus, il ne pouvait la saisir. Il sonda du regard la distance qui le séparait de la seconde terrasse, et, au risque de se rompre les jambes, il sauta.

— Laissez-vous tomber, dit-il.

Rose, confiante, lâcha l'arbre, et, fermant les yeux, se laissa tomber dans les bras du jeune homme.

Paul, adroit et fort, la reçut, avec une réserve telle qu'en peut seul inspirer l'amour vrai. Il la posa à terre aussitôt. Cependant, elle avait senti palpiter la poitrine de Paul ; et, tout émue, elle éprouvait comme une faiblesse.

A sa propre émotion, Paul devina celle de Marie-Rose. Ils ne pouvaient parler, mais leurs regards trahissaient leur trouble. Paul conduisit la jeune fille à un banc de mousse, où il l'assit.

— Ce n'est rien, fit-elle en s'efforçant de rire.

Cependant elle était très pâle. Elle se leva tout à coup et alla baigner son front dans l'eau fraîche.

Paul se tenait à distance.

— Maintenant, dit-elle, donnez-moi votre bras, car je suis tout ébranlée de la frayeur que je viens d'éprouver.

A l'idée de lui offrir son bras, Paul eut comme un éblouissement. Il eut peur.

— Je vous en prie, dit-il, asseyez-vous encore un moment. Moi, je vais à la rencontre de M. Montal ; car s'il arrivait sur la plate-forme et qu'il ne nous vit pas, il pourrait s'inquiéter.

Marie-Rose essaya de le retenir par un regard si impérieusement tendre que Paul, de plus en plus troublé, gravit le talus presque à pic pour se soustraire au danger qu'il appréhendait.

M. Montal gronda un peu Marie-Rose de son imprudence, et sourit à la manière dont Paul cueillait aux arbres les demoiselles.

Paul n'était point assez novice pour ne pas savoir distinguer une émotion due à la frayeur, d'une émotion d'amour. Le choc qu'il avait reçu au cœur en la serrant dans ses bras et qui l'anéantissait encore, l'avertissait d'ailleurs que Marie-Rose était brisée de même.

Jusqu'alors, il avait trouvé dans le sentiment qu'il éprouvait pour son élève une souffrance pleine d'ivresse ; mais quand il put comprendre que Marie-Rose commençait à partager ce sentiment sa délicatesse s'alarma.

Mesurant l'immense fortune de mademoiselle Montal et sa pauvreté, il se fût reproché vis-à-vis de lui-même comme vis-à-vis de M. Montal de profiter de l'aveu dans ses sens chez cette jeune fille.

(A suivre).